

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOILHAN
SESSION N°5-2021
DU 27 septembre 2021

Présidence de Thierry BONNEFOI.

Etaient présents ARICKX Viviane, BACQUÉ Françoise, BOURDA Isabelle, DAROLLES Jacqueline, COUEILLES Danièle, DARAN Xavier, DUTECH Francis, LADET Frédéric, ROLLANDIN Eric, SAINT SUPERY Patrick

Secrétaire de séance : Mr ROLLANDIN Eric.

Approbation du compte rendu de séance du 07 juin 2021 .

Présentation du projet de la chasse

Mr SAINT-SUPERY Patrick Président de la chasse de Noilhan demande une extension de 50 mètres carrés du futur local technique de la Mairie. Cette extension aurait pour usage de pouvoir organiser des repas et réunions avant les battues, un espace atelier pour diverses préparations et permettrait un accès plus facile avec des véhicules sortant quelquefois des champs et par conséquent boueux. Cette travée supplémentaire resterait à la propriété de la Mairie et pourrait servir hors période de chasse à d'autres associations. Mr SAINT-SUPERY a demandé une estimation à la maîtrise d'œuvre dont le montant avoisinerait les 30 000 € hors taxes.

Après délibération du Conseil Municipal, il sera proposé une alternative par le Maire dans les prochaines semaines.

Décision d'organisation d'une journée communale

La crise sanitaire qui perdure ayant obligé à plusieurs décalages de dates, une liste de travaux à déjà été établie. La volonté du Conseil Municipal à faire perdurer ce rendez-vous convivial apprécié des Noilhanais est bien acté, mais une date au premier trimestre 2022 semble plus raisonnable tant cette crise sanitaire est encore bien présente.

D'ici là, le Conseil Municipal alimente dans un fichier d'autres interventions qui pourraient être faites durant la journée communale.

COMMUNE DE NOILHAN 32130

Commune-de-noilhan@wanadoo.fr

05 62 62 32 77

Permanences secrétariat mardi 9h-13h jeudi 9h-13h et vendredi 13h-18h

www.noilhan.fr

Nouvelle phase de plantations

Mr ROLLY Arnaud, administré de Noilhan a adressé à la Mairie le projet d'une deuxième phase de plantations d'arbres sur des sites validés par le Conseil Municipal et un ajout de tables de pique-nique sur l'esplanade au pied du pont de l'Esquinson.

Comme pour la première session de plantation à laquelle ont participé de nombreux Noilhanais, la Commune financera l'achat des arbres et du mobilier urbain.

Projet de chemins de randonnée

Un travail est toujours en cours pour mettre à jour plusieurs chemins de randonnée sur la commune de Noilhan, ce travail de repérage sur terrain et qui implique également des démarches administratives a connu des avancées notables ces derniers temps. Un projet avec plan pourra être prochainement présenté par les Conseillers municipaux qui ont en charge ce projet.

Point sur les travaux en cours

Des travaux d'adduction d'eau potable vont débuter sur la commune de Noilhan, ces travaux se font à la demande et sont suivis par le Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save. L'entreprise chargée des travaux positionnera leur base de vie sur le parking derrière l'église.

Des aménagements pour personnes à mobilité réduite (PMR) ont été également actés par le Conseil municipal, des places de stationnement seront matérialisées, un cheminement pour accéder à l'église et l'aménagement du trottoir descendant du village jusqu'à l'école seront réalisés. Ces travaux sont soumis à un cahier des charges très précis.

Repas des aînés

Le comité des jeunes organisera le traditionnel repas des aînés le 21 novembre, comme chaque année la Mairie financera le repas pour les plus de 75 ans. A noter que cette année ce repas prendra la forme d'un repas communal ouvert à tous.

COMMUNE DE NOILHAN 32130

Commune-de-noilhan@wanadoo.fr

05 62 62 32 77

Permanences secrétariat mardi 9h-13h jeudi 9h-13h et vendredi 13h-18h

www.noilhan.fr

Mise en place du projet "retiens la nuit"

Après délibération du Conseil municipal, il est décidé de participer à l'extension de l'éclairage public de notre commune le 9 octobre. Mr DUTECH Francis a en charge le bon déroulement de cette opération qui s'inscrit dans une démarche environnementale

Divers

Une étude diligentée par la Mairie est en cours pour la création d'un jardin du souvenir dans le cimetière. Un projet de rédaction de communication envers les administrés est à l'étude. Une entreprise spécialisée dans l'acoustique est venue faire un diagnostic pour remédier aux problèmes de son dans l'église. Des devis seront étudiés et analysés par le Conseil municipal.

Fin de séance :

COMMUNE DE NOILHAN 32130

Commune-de-noilhan@wanadoo.fr

05 62 62 32 77

Permanences secrétariat mardi 9h-13h jeudi 9h-13h et vendredi 13h-18h

www.noilhan.fr